ANX413 · ANNEXES DÉDIÉES

Le royaume de Dieu et l'Église : distinctions et relations dans la parabole du grain de moutarde

La première question consiste à déterminer ce que Jésus désigne par l'expression « royaume de Dieu ». Dans Matthieu 13.31, il parle du royaume des…

LECTURE
21 min

RÉFÉRENCES
21

LIVRES CITÉS
8

PUBLIÉE
25/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. La distinction fondamentale entre le royaume et l'Église 2
2. Le royaume annoncé avant la formation de l'Église 3
3. L'Église annoncée par Jésus 3
4. La Pentecôte et la formation de la communauté chrétienne 4
5. L'Église comme communauté du royaume 4
6. La croissance numérique et la croissance spirituelle 5
7. Les institutions chrétiennes et la souveraineté de Dieu 5
8. Les divisions chrétiennes et l'unité du royaume 6
9. L'Église et la proclamation universelle de l'Évangile 6
10. Le royaume de Dieu dépasse les frontières institutionnelles 7
11. Le royaume présent et son accomplissement futur 7
12. Les erreurs à éviter dans l'interprétation 8
13. Synthèse de l'annexe 8
Lexique 9

1. La distinction fondamentale entre le royaume et l'Église

La première question consiste à déterminer ce que Jésus désigne par l'expression « royaume de Dieu ».

Dans Matthieu 13.31, il parle du royaume des cieux.

Marc 4.30 et Luc 13.18 emploient l'expression « royaume de Dieu ».

Les trois évangélistes rapportent le même enseignement fondamental.

Jésus ne déclare pas que l'Église est semblable à un grain de moutarde.

Il compare explicitement le royaume à cette semence.

Cette distinction est importante.

Le royaume de Dieu désigne sa souveraineté et l'exercice de son règne.

L'Église désigne, dans le Nouveau Testament, la communauté de ceux qui appartiennent à Jésus-Christ et sont appelés à vivre selon son enseignement.

Ces deux réalités entretiennent une relation étroite.

Elles ne doivent cependant pas être considérées comme parfaitement identiques.

Le royaume possède une dimension qui dépasse les structures communautaires et institutionnelles.

L'Église, quant à elle, constitue une communauté historique appelée à témoigner de ce royaume.

2. Le royaume annoncé avant la formation de l'Église

Le ministère de Jésus commence par l'annonce du royaume de Dieu.

Marc 1.14-15 présente Jésus proclamant que le temps est accompli et que le royaume de Dieu s'est approché.

Il appelle ses auditeurs à la repentance et à la foi.

Cette proclamation précède les événements de la Pentecôte rapportés dans Actes 2.

Elle montre que le royaume ne peut pas être réduit à l'existence de l'Église dans sa forme communautaire postérieure à la résurrection.

Jésus manifeste déjà l'autorité du royaume par son enseignement et ses œuvres.

En Matthieu 12.28, il associe l'expulsion des démons par l'Esprit de Dieu à la venue du royaume.

Le royaume est donc présent dans l'action du Messie avant même le développement historique des communautés chrétiennes.

Cette observation doit guider l'interprétation du grain de moutarde.

La parabole concerne une réalité inaugurée dans le ministère de Jésus, dont l'expansion de l'Église constituera ensuite une manifestation importante.

3. L'Église annoncée par Jésus

Le terme « Église » apparaît notamment dans Matthieu 16.18.

Jésus y annonce qu'il bâtira son Église.

Cette déclaration établit une relation directe entre le Christ et la communauté qui lui appartient.

L'Église n'est donc pas simplement une organisation humaine apparue indépendamment de son enseignement.

Elle appartient à son dessein.

Cependant, Jésus distingue les expressions employées.

En Matthieu 16.18, il parle de son Église.

En Matthieu 16.19, il évoque les clés du royaume des cieux.

La proximité de ces deux déclarations montre une relation étroite entre l'Église et le royaume.

Elle ne démontre pas pour autant que les deux termes possèdent exactement la même signification.

L'Église est appelée à vivre sous l'autorité du Christ.

Elle reçoit la mission de proclamer son message.

Le royaume demeure la réalité plus large de la souveraineté divine.

4. La Pentecôte et la formation de la communauté chrétienne

Actes 2 présente une étape décisive dans l'histoire de la communauté des disciples.

Après l'effusion du Saint-Esprit, Pierre proclame publiquement Jésus-Christ.

De nombreuses personnes accueillent son message et sont baptisées.

Actes des apôtres 2.42 décrit ensuite leur persévérance dans l'enseignement des apôtres, la communion fraternelle, la fraction du pain et les prières.

Ces caractéristiques montrent que la communauté chrétienne ne se définit pas uniquement par son existence collective.

Elle est fondée sur la foi en Jésus-Christ et sur la réception de l'enseignement apostolique.

La croissance rapportée dans Actes 2 peut être rapprochée du développement annoncé par la parabole du grain de moutarde.

Cependant, la parabole ne fournit pas une description détaillée de la Pentecôte.

Il serait donc excessif d'identifier le moment où la semence est déposée dans la terre à une date précise de l'histoire de l'Église.

Le rapprochement est théologique et historique, non chronologique au sens strict.

5. L'Église comme communauté du royaume

Les croyants sont appelés à reconnaître l'autorité de Jésus-Christ.

Colossiens 1.13 présente les croyants comme délivrés de la puissance des ténèbres et transportés dans le royaume du Fils bien-aimé de Dieu.

Cette déclaration montre que l'appartenance au Christ possède une dimension royale.

Les croyants vivent sous son autorité.

Cependant, cette appartenance ne signifie pas que toutes les personnes associées extérieurement à une institution chrétienne participent nécessairement à la réalité spirituelle du royaume.

Jésus avertit en Matthieu 7.21 que la simple invocation de son nom ne suffit pas à garantir l'entrée dans le royaume des cieux.

La volonté du Père demeure déterminante.

Cette distinction empêche de confondre l'appartenance institutionnelle avec l'authenticité de la foi.

L'Église est appelée à manifester les valeurs du royaume.

Elle ne peut cependant pas être considérée comme automatiquement fidèle du seul fait de son existence.

6. La croissance numérique et la croissance spirituelle

Le livre des Actes mentionne à plusieurs reprises l'augmentation du nombre des croyants.

Actes des apôtres 2.41 rapporte environ trois mille personnes ajoutées à la communauté après la prédication de Pierre.

Actes des apôtres 4.4 mentionne un nombre d'hommes croyants atteignant environ cinq mille.

Actes des apôtres 6.7 souligne que la Parole de Dieu se répand et que le nombre des disciples augmente à Jérusalem.

Ces indications témoignent d'une expansion réelle.

Cependant, le Nouveau Testament ne réduit pas la croissance chrétienne à des données numériques.

Ephésiens 4.11-16 insiste sur la maturité spirituelle et l'édification du corps du Christ.

La croissance véritable implique également la fidélité à la vérité et le développement de l'amour.

Cette distinction est essentielle pour comprendre la relation entre l'Église et le royaume.

Une communauté peut augmenter en nombre sans nécessairement progresser dans la maturité spirituelle.

Inversement, une communauté modeste peut manifester une fidélité remarquable.

La grandeur visible ne constitue donc pas un critère suffisant.

7. Les institutions chrétiennes et la souveraineté de Dieu

Au cours de l'histoire, les communautés chrétiennes ont développé différentes formes d'organisation.

Des structures de direction, des lieux de culte et des institutions d'enseignement ont progressivement été établis.

Ces réalités peuvent répondre à des besoins concrets de la vie communautaire.

Cependant, elles demeurent des structures historiques.

Le royaume de Dieu ne dépend pas de leur puissance politique ou matérielle.

En Jean 18.36, Jésus affirme que son royaume n'est pas de ce monde.

Cette déclaration souligne que son autorité ne provient pas des systèmes politiques humains.

Elle ne signifie pas que les croyants doivent être absents de la société.

Elle établit cependant une distinction fondamentale entre la souveraineté du Christ et les formes de domination terrestre.

Il serait donc incorrect d'identifier automatiquement l'expansion d'une institution religieuse à la croissance du royaume de Dieu.

La fidélité à Jésus-Christ demeure indispensable.

8. Les divisions chrétiennes et l'unité du royaume

L'histoire du christianisme comporte de nombreuses divisions.

Certaines concernent des questions doctrinales.

D'autres résultent de conflits institutionnels, culturels ou politiques.

Ces divisions montrent que les communautés chrétiennes demeurent exposées aux faiblesses humaines.

Le Nouveau Testament reconnaît déjà l'existence de tensions au sein des premières Églises.

En 1 Corinthiens 1.10-13, Paul condamne les divisions qui opposent les croyants autour de différents responsables.

Il rappelle que le Christ ne peut pas être divisé.

Cette exigence d'unité appartient à la vie chrétienne.

Cependant, elle ne signifie pas que toutes les différences doctrinales doivent être considérées comme insignifiantes.

L'unité véritable demeure liée à la fidélité à Jésus-Christ et à son enseignement.

La parabole du grain de moutarde ne décrit pas les divisions de l'Église.

Elle ne doit donc pas être utilisée pour justifier ou condamner directement une organisation chrétienne particulière.

Son enseignement concerne le développement du royaume.

9. L'Église et la proclamation universelle de l'Évangile

La mission confiée aux disciples possède une portée universelle.

Matthieu 28.19-20 leur ordonne de faire des disciples parmi toutes les nations et de leur enseigner à observer les commandements de Jésus.

Actes des apôtres 1.8 annonce un témoignage destiné à atteindre les extrémités de la terre.

L'expansion de l'Église accompagne historiquement cette proclamation.

Des communautés apparaissent dans différentes régions.

Elles transmettent l'enseignement apostolique et participent à la diffusion de l'Évangile.

Cette progression peut être rapprochée de la croissance du grain de moutarde.

Cependant, la mission chrétienne ne consiste pas simplement à étendre l'influence d'une organisation.

Elle vise à faire connaître Jésus-Christ et à former des disciples.

La croissance institutionnelle ne constitue donc pas une fin en elle-même.

Elle doit demeurer au service de la mission confiée par le Christ.

10. Le royaume de Dieu dépasse les frontières institutionnelles

Le royaume de Dieu ne peut pas être limité à une organisation humaine particulière.

Les institutions chrétiennes possèdent des frontières administratives, historiques et confessionnelles.

Le règne de Dieu ne dépend pas de ces limites.

Cette affirmation ne signifie pas que la communauté chrétienne serait inutile.

Le Nouveau Testament accorde une place essentielle à la communion des croyants, à l'enseignement et à la vie fraternelle.

Cependant, aucune institution ne peut prétendre épuiser à elle seule toute la réalité du royaume.

L'autorité suprême appartient à Jésus-Christ.

Les communautés chrétiennes sont appelées à lui demeurer fidèles.

Cette distinction protège contre une assimilation excessive entre le royaume divin et une puissance religieuse terrestre.

11. Le royaume présent et son accomplissement futur

Le Nouveau Testament présente le royaume comme une réalité déjà manifestée dans le ministère de Jésus.

Cependant, il annonce également un accomplissement futur.

En Matthieu 6.10, Jésus enseigne à prier pour la venue du royaume.

En 1 Corinthiens 15.24-28, Paul évoque l'aboutissement du règne du Christ et la soumission finale de toutes choses à Dieu.

Ces passages montrent que la manifestation du royaume ne peut pas être réduite à l'histoire présente de l'Église.

L'Église accomplit sa mission dans l'attente de l'accomplissement définitif du dessein divin.

Cette perspective est importante pour comprendre la parabole du grain de moutarde.

La croissance annoncée ne doit pas être assimilée exclusivement à l'expansion historique du christianisme.

Elle appartient à une réalité dont l'achèvement dépasse les institutions humaines.

12. Les erreurs à éviter dans l'interprétation

Plusieurs erreurs peuvent apparaître lorsqu'on confond le royaume de Dieu et l'Église.

La première consiste à considérer que toute croissance numérique d'une communauté constitue nécessairement une manifestation de la croissance du royaume.

La deuxième consiste à identifier la puissance politique d'une institution chrétienne à l'autorité du Christ.

La troisième consiste à supposer que l'expansion historique du christianisme garantit la fidélité doctrinale et morale de toutes ses communautés.

La quatrième consiste à réduire le royaume de Dieu à une réalité exclusivement intérieure, sans rapport avec la proclamation publique de l'Évangile et la vie des disciples.

Ces interprétations ne respectent pas pleinement l'ensemble du témoignage biblique.

Le royaume concerne la souveraineté de Dieu.

L'Église est appelée à témoigner de cette souveraineté et à vivre sous l'autorité du Christ.

La relation entre les deux réalités doit donc être maintenue sans les confondre.

13. Synthèse de l'annexe

La parabole du grain de moutarde concerne explicitement le royaume de Dieu.

L'expansion de l'Église constitue une manifestation historique importante de la diffusion de l'Évangile.

Cependant, le royaume ne peut pas être réduit à la croissance des institutions chrétiennes.

Il dépasse leurs frontières, leurs structures et leurs réalisations historiques.

La fidélité à Jésus-Christ demeure essentielle pour comprendre la véritable nature de la communauté chrétienne.

La parabole annonce le développement remarquable du royaume, mais elle ne garantit pas que toute forme de grandeur religieuse corresponde à la volonté divine.

Le royaume de Dieu et l'Église sont étroitement liés sans être parfaitement identiques. L'Église est appelée à annoncer et à manifester le règne du Christ, tandis que le royaume demeure la réalité souveraine et divine dont l'accomplissement dépasse les limites des institutions humaines.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX412 - Les grands arbres et les oiseaux dans les prophéties de l'Ancien Testament https://schilo.org/anx412-les-grands-arbres-et-les-oiseaux-dans-les-propheties-de-lancien-testament/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX414 - Le royaume de Dieu dans l'enseignement de Jésus : commencement, croissance et accomplissement https://schilo.org/anx414-le-royaume-de-dieu-dans-lenseignement-de-jesus-commencement-croissance-et-accomplissement/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx413-le-royaume-de-dieu-et-leglise-distinctions-et-relations-dans-la-parabole-du-grain-de-moutarde/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.